

Je n'ai pas vendu mon objet sur ebay

Par Malashin, le 26/03/2008 à 11:19

Je me suis lancé pour la première fois sur la vente eBay pour vendre mon ordinateur. J'ai mis mon prix du début et prix de réserve (400 - 1100), après 10 jours de vente je me retrouve avec mon objet et je voulait arrêté ça mais plouf ils me disent "remettre votre objet à la vente GRATUITEMENT" ce que j'ai fait tout de suite. Mais quelque jours après je me retrouve avec la facture de 83 euros et bien sur avec mon ordinateur parce que il n'était pas vendu. Je veut bien mais je payerai la facture de 3 euros- inscription et 23 euros- de cette vente. Que-est ce que vous pouvez me dire et conseillez, est-ce que je doit payer ça ou pas et quelles sont mes droits.

Très cordialement Eugène

Par jeetendra, le 26/03/2008 à 11:33

bonjours, attention avec ebay, relisez bien leurs conditions generales, cordialement

Par Malashin, le 26/03/2008 à 12:57

Oui, mais ils sont tout de suite après la vente mon mis gros truc "REMETTRE VOTRE OBJET GRATUITEMENT" j'ai bien sur tapé dessus. C'est ça le problème. Merci beaucoup